

Image not found or type unknown



Accident dû à des gravillons.

Par **bali973**, le **28/08/2011** à **18:45**

Bonjour, Mon neveu a eu un accident de voiture : il roulait doucement (50 km/h) lorsque sa voiture a dérapé sur des gravillons. Résultat : la voiture est très endommagée. A t-il un recours vis à vis de la DDE ? Quel recours pour ce type d'accident ? merci pour les reponses.